

Désignation d'un représentant
des usagers de la CFVU à la
Commission d'examen des
recours gracieux des étudiants

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 3 juillet 2018

Délibération 2018/07/CFVU- 78

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;

Vu les statuts de l'université Toulouse III – Paul Sabatier, notamment son article 35 ;

Vu la décision 2013 – BM – 466 du 26 juin 2013 portant création de la commission d'examen des recours gracieux des étudiants

Après en avoir délibéré, Maxime TOURNIER est désigné au titre de représentant des usagers de la CFVU à la Commission d'examen des recours gracieux des étudiants.

Toulouse le 9 juillet 2018

Le Président


Jean-Pierre VINEL

Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 19

Nombre de voix favorables : 19
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0
Nombre de votes blancs : 0